

CONTRAT DE RÉSERVATION

Nom : Prénom : Né(e) le :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Accompagné de :

Nom : Prénom : Né(e) le :

Nom : Prénom : Né(e) le :

Nom : Prénom : Né(e) le :

Nom : Prénom : Né(e) le :

EMPLACEMENT

Période : du au

Je réserve un emplacement pour : Camping car (taille :)

Caravane (taille :)

Tente

Chien : Chat :

Je règle ce jour **80 € d'arrhes + 10 € de frais de dossier, soit 90 € par chèque** à l'ordre du **CAMPING DES SOURCES**. (Autres moyens de règlement : nous contacter)

Je réglerai le solde le jour de mon arrivée.

Assurance annulation facultative «**NEAT CAMPING**» (5% du montant total du séjour): oui non

J'ai pris connaissances des conditions de réservation au verso et déclare les accepter.

Fait à Le Signature (Avec mention «lu et approuvé»)

LOCATION

Période : du au

Je réserve un : Mobil Home 1 ch. 18m²

Chalet 2 ch. 38,30 m²

Mobil Home 2 ch. 27m²

Chalet Prestige 2 ch. 47m²

Mobil Home 3 ch. 31m²

Tente Coco Sweet 2ch. 16m²

Option ménage fin de séjour : Oui Non

Chien :

Je règle ce jour **25 %** du montant du séjour d'arrhes + **10€** de frais de dossier soit € par chèque à l'ordre du **CAMPING DES SOURCES**

(Autres moyens de règlement : nous contacter). Je réglerai le solde le jour de mon arrivée.

Assurance annulation facultative «**NEAT CAMPING**» (3,5% du montant total du séjour): oui non

Nom et adresse de l'assurance responsabilité civile :

..... N° de contrat : (fournir un exemplaire)

J'ai pris connaissances des conditions de réservation au verso et déclare les accepter.

Fait à Le Signature (Avec mention «lu et approuvé»)



INFORMATIONS et RENSEIGNEMENTS

CAMPING des SOURCES

05 58 45 68 36

info@camping-eugenie-les-bains.fr

350 Route du Mouliot

40320 EUGENIE-LES-BAINS

06 89 75 13 87

www.camping-eugenie-les-bains.fr

N° RCS Mont de Marsan : 504 485 954

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES CAMPING DES SOURCES

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après désignées **les « CGV »**) sont applicables aux relations commerciales entre d'une part, la société CAMPING EUGENIE, Société A Responsabilité Limitée, au capital de 20.000 euros, immatriculée au R.C.S. MONT-DE-MARSAN sous le n° 504 485 954, dont le siège social est situé à EUGENIE LES BAINS (40320) – Lieudit le Mouliot (ci-après « **le Camping des Sources** ») et d'autre part, toute personne souhaitant effectuer une réservation de mobil-homes ou d'emplacements nus sur le site du Camping des Sources (ci-après « **le Client** »).

Article 1 - Application des CGV

Les Parties conviennent de soumettre leurs relations commerciales, et notamment les conditions et les modalités de réservation et de paiement des emplacements nus et des hébergements locatifs proposés par le Camping des Sources, aux présentes CGV, à l'exclusion de tous autres contrats ou conditions d'achat, sauf convention dérogatoire validée par écrit par les Parties.

Toute passation de commande implique l'acceptation sans réserve par le Client des CGV, la version applicable du texte étant celle en vigueur au jour de réservation.

Article 2 - Caractéristiques des emplacements et des Mobil-homes

2.1 Emplacements nus

Les emplacements ont une surface de 80 m2 minimum et sont généralement empierrés, ils sont dotés des équipements suivants ;

- alimentation électrique (10 ampères), branchement européen (prêt d'adaptateur si besoin), eau potable et vidange à proximité.

2.2 Mobil-homes

En plus de l'équipement standard, les mobil-homes et les chalets sont climatisés, équipés de four micro-ondes, d'une télévision (TNT) et disposent d'une terrasse en bois avec auvent et salon de jardin.

Les draps ne sont pas fournis (possibilité de location).

Le chargement des véhicules électriques ou hybrides est interdites sur les emplacements nus et mobil home. Une borne de recharge est disponible se rapprocher de l'accueil.

Article 2 - Réservation

Le Client qui souhaite effectuer une réservation doit en faire la demande auprès du Camping des Sources qui lui adressera un dossier de réservation comprenant la présentation des hébergements, des emplacements, de leurs équipements et des prestations fournies ou proposées, les tarifs applicables, le formulaire d'inscription et les présentes CGV.

Dans les 15 jours au plus tard suivant la réception du dossier de réservation, le Client doit retourner par courrier le formulaire d'inscription dûment rempli, les CGV datées et signées, ainsi que le paiement d'une somme de 10 euros correspondant aux frais de dossier et l'acompte suivant :

- 80 euros pour la réservation d'un emplacement nu ;
- 25 % du prix total du séjour pour un mobil-home.

Après réception du dossier complet, et sous réserve de la disponibilité, une confirmation de réservation est adressée au Client et dès lors la réservation est ferme et définitive.

Article 3 - Prix- Paiement

3.1 Les tarifs figurent sur le site internet « camping-eugenie-les-bains.fr », et sont communiqués au Client préalablement à toute réservation.

Ils s'entendent en euros, toutes taxes comprises, à l'exception de la taxe de séjour dont le montant est celui applicable à la date de la réservation, et payable le jour de l'arrivée.

Ils varient selon la durée du séjour : cure, tourisme ou week-end.

Dans tous les cas (location d'un emplacement nu ou d'un mobil-home), le « tarif curistes » s'applique aux séjours comprenant 19 nuitées minimum.

Le prix du séjour en mobil-home comprend l'ensemble des fournitures et prestations proposées :

- Eau, gaz, électricité, chauffage, télévision.

Les tarifs sont modifiables à tout moment sans préavis. Les tarifs applicables sont ceux en vigueur à la date de la réservation.

Il est expressément convenu qu'aucune contestation du prix ne pourra avoir lieu après l'envoi du dossier de réservation dûment rempli et retourné par le Client au Camping des Sources.

3.2 Le jour de son arrivée, le Client doit :

- Régler le solde du prix et la taxe de séjour, par chèque, chèques vacances, carte bancaire ou en espèces ;
- Effectuer un dépôt de garantie de 170 euros pour la location du mobil-home et de son équipement, qui lui sera restitué le jour du départ après inventaire et état des lieux ;
- Effectuer un dépôt de garantie de 80 euros pour le « forfait ménage », également restitué après l'état des lieux du jour du départ, étant précisé que la garantie sera intégralement conservée si le ménage n'est pas parfaitement réalisé.

Article 4 - Annulation - Interruption

4.1 A compter de la date de la confirmation par le Camping des Sources, le Client ne peut plus annuler la réservation.

A défaut, et quelques soient la date et le motif de l'annulation, l'acompte versé est conservé par le Camping des Sources.

En cas d'annulation de votre fait, moins de 30 jours avant la date de début de séjour le camping conserve la totalité des sommes versées ou réclamera le solde restant dû s'il n'a pas encore été réglé.

4.2 Toute annulation de séjour doit être adressée au Camping des Sources par lettre recommandée avec avis de réception.

4.3 En cas de survenance de circonstances exceptionnelles et insurmontables rendant le séjour impossible, telles que grèves, guerres, incendies, inondations, catastrophes naturelles ou épidémies, le Client aura le choix, soit de reporter le séjour à une période ultérieure sans frais supplémentaires, soit de recevoir un avoir valable 18 mois à compter de son émission lui permettant de programmer son séjour à des conditions équivalentes.

4.4 Le Camping des Sources propose la souscription d'une assurance annulation et interruption de séjour « NEAT Camping », au tarif de 5% du montant total du séjour pour un emplacement nu de camping et de 3,5 % du montant total du séjour pour un hébergement locatif.

Les conditions et les modalités applicables à cette assurance sont consultables à cette adresse https://drive.google.com/file/d/1ackGAORj5vVs9CsGIMBpB6jpaSE26z_d/view

4.5 En cas d'interruption d'un séjour commencé, le Client ne peut en aucun cas prétendre au remboursement de tout ou partie du prix payé pour le séjour, celui-ci étant considéré comme entièrement accompli.

Article 5 - Rétractation

Conformément aux dispositions de l'alinéa 12 de l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations de services d'hébergement, de restauration ou aux activités de loisirs.

Article 6 - Arrivée - Départ

Quelle que soit la nature de la réservation, les arrivées s'effectuent à partir de 15 heures. Pour les hébergements en mobil-homes, un inventaire est remis au Client, qu'il doit contrôler et, le cas échéant, il doit signaler toute anomalie ou manquement dans les 2 heures de son arrivée.

En cas d'arrivée tardive, le Client doit impérativement prévenir le Camping des Sources par téléphone afin de convenir des modalités de réception.

Les départs ont lieu avant 11 heures pour l'hébergement en mobil-home et avant 13 heures pour les emplacements-nus.

Lors de son départ le Client doit veiller à ce que l'hébergement ou l'emplacement soit vide de tout effet personnel, plus aucune réclamation n'étant recevable à ce titre postérieurement.

Article 7 - Assurances

Le Camping des Sources est titulaire d'une assurance de responsabilité civile couvrant les dommages causés à ses clients en cas de faute prouvée.

Il décline toute responsabilité en cas de perte d'effets personnels lui appartenant, de vol ou de dégradation dans les mobil-homes, sur les emplacements, dans les locaux communs, les parkings, et généralement dans tous les sites du Camping des Sources. Le client doit prendre toutes les mesures nécessaires permettant la sécurité de son hébergement pendant la durée du séjour.

Le Client est tenu de fournir, à première demande du camping des Sources un justificatif de son assurance de responsabilité civile couvrant les dommages causés aux biens ou aux personnes pendant toute la durée de son séjour.

Article 8 - Langue - Droit applicable - Litiges

Les présentes CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Elles sont régies et interprétées conformément à la loi française, notamment aux dispositions du code de commerce et du Code civil.

Conformément aux dispositions de l'article L612-1 du Code de la consommation le Client pourra recourir au dispositif de médiation de la consommation afin de résoudre amiablement tout litige. En cas d'échec les Parties conviennent de soumettre leur différend aux Tribunaux compétents de Dax.

Nom, Prénom et adresse du Client :

.....
.....
.....

Date :

.....

Signature, précédée de la mention « Lu et accepté » :

